

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2016

---

LIBERTÉ, INDÉPENDANCE ET PLURALISME DES MÉDIAS - (N° 3465)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° AC38

présenté par  
M. Kert, M. Riester et M. Herbillon

-----

### ARTICLE 13

Substituer aux mots :

« six mois »,

les mots :

« un an ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

De même que la renégociation des conventions, la mise en place des comités d'éthique ne peut se faire en six mois.